

R E P U B L I Q U E D U C A M E R O U N
PAIX - TRAVAIL - PATRIE



RAPPORT ANNUEL DE PERFORMANCE 2020

CHAPITRE 39

MINISTERE DES PETITES ET
MOYENNES ENTREPRISES,
DE L'ECONOMIE SOCIALE
ET DE L'ARTISANAT

VERSION FRANÇAISE

SOMMAIRE

	NOTE EXPLICATIVE	4
1.	CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DES PROGRAMMES	5
1.1.	RAPPEL DE LA SYNTHÈSE STRATÉGIQUE	6
1.2.	PRÉSENTATION DU DOMAINE D'INTERVENTION DU MINISTÈRE	6
1.3.	CONTEXTE DE L'EXÉCUTION DES PROGRAMMES	8
1.4.	AUTRES FAITS MAJEURS DE L'ANNÉE 2020	9
2.	ETAT DE MISE EN OEUVRE DES PROGRAMMES	10
2.1.	PROGRAMME 511: PROMOTION DE L'INITIATIVE PRIVEE ET AMÉLIORATION DE LA COMPÉTITIVITÉ DES PME	11
2.1.1.	PRÉSENTATION DU PROGRAMME	12
2.1.2.	CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME	14
2.1.3.	PERFORMANCE GLOBALE DU PROGRAMME EN 2020	14
2.1.4.	PERFORMANCES DÉTAILLÉES DU PROGRAMME PAR ACTIONS POUR L'ANNÉE 2020	15
2.2.	PROGRAMME 513: PROMOTION DE L'ECONOMIE SOCIALE ET DE L'ARTISANAT	21
2.2.1.	PRÉSENTATION DU PROGRAMME	22
2.2.2.	CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME	22
2.2.3.	PERFORMANCE GLOBALE DU PROGRAMME EN 2020	23
2.2.4.	PERFORMANCES DÉTAILLÉES DU PROGRAMME PAR ACTIONS POUR L'ANNÉE 2020	25
2.3.	PROGRAMME 514: GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DU SOUS-SECTEUR DES PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES, DE L'ECONOMIE SOCIALE ET DE L'ARTISANAT	30
2.3.1.	PRÉSENTATION DU PROGRAMME	31
2.3.2.	CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME	32
2.3.3.	PERFORMANCE GLOBALE DU PROGRAMME EN 2020	32
2.3.4.	PERFORMANCES DÉTAILLÉES DU PROGRAMME PAR ACTIONS POUR L'ANNÉE 2020	34
3.	BILAN STRATEGIQUE ET PERSPECTIVES	41

3.1.	RAPPROCHEMENT DES RÉSULTATS OBTENUS AVEC L'OBJECTIF STRATÉGIQUE DU MINISTÈRE	42
3.2.	LEÇONS APPRISES	43
3.3.	PERSPECTIVES	44

NOTE EXPLICATIVE

1. CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DES PROGRAMMES

1.1. RAPPEL DE LA SYNTHÈSE STRATÉGIQUE

Le sous secteur des PMEESA est constitué d'entreprises privées de différentes tailles et couvrant toutes les branches de l'activité économique. Elles participent à la production et à la commercialisation des biens et services et concourent toutes à échelles variables à :

- la création de richesses ;
- la création d'emplois ;
- la croissance économique.

Dans le cadre de la mise en œuvre du DSCE, les enjeux majeurs de ce secteur se présentent comme suit:

S'agissant de la stratégie de croissance, il sera question de:

- développer les infrastructures ;
- moderniser l'appareil de production ;
- renforcer l'intégration régionale et la diversification des échanges commerciaux ;
- assurer le financement de l'économie.

Pour ce qui est de la stratégie de l'emploi, il faudra :

- développer les PME et promouvoir l'emploi salarié décent ;
- promouvoir l'auto-emploi ;
- mettre en adéquation la demande d'emploi avec l'offre de formation ;
- améliorer l'efficacité du marché de l'emploi.
- mettre en adéquation la demande d'emploi avec l'offre de formation ;

1.2. PRÉSENTATION DU DOMAINE D'INTERVENTION DU MINISTÈRE

Dans l'organisation du travail gouvernemental et conformément à la classification du Document de Stratégie pour la Croissance et l'Emploi, le Ministère des Petites et Moyennes Entreprises, de l'Economie Sociale et de l'Artisanat (MINPMEESA) créé par décret présidentiel n°2004/320 du 08 décembre 2004 portant organisation du Gouvernement, modifié et complété par le Décret n°2011/408 du 09 décembre 2011 et celui du 27 mai 2013 n° 2013/169 et, récemment complété par celui du 21 mars 2016 n° 2016/128, appartient au **secteur N° 9 intitulé « Production et Commerce »**, qui regroupe les sous secteurs «Développement rural » et « Industrie et services ».

Pour ce qui est de ses missions, elles sont contenues dans le Décret n°2013/169 du 27 mai 2013 qui détermine son organisation actuelle.

A ce titre, il est chargé de l'élaboration, de la mise en œuvre et de l'évaluation de la politique du Gouvernement en matière de développement des petites et moyennes entreprises, de l'économie sociale et de l'artisanat. De ce fait, il est responsable:

- de la promotion et de l'encadrement des petites et moyennes entreprises et de l'artisanat;
- du développement de l'économie sociale ;
- de la constitution, en liaison avec les organisations professionnelles, d'une banque de données et de projets à l'intention des investisseurs dans les secteurs des petites et moyennes entreprises et de l'artisanat ;
- de la promotion de l'esprit d'entreprise et de l'initiative privée ;
- du suivi de l'activité des organismes d'assistance aux petites et moyennes entreprises et de l'artisanat ;
- de la promotion des produits des petites et moyennes entreprises et de l'artisanat, en liaison avec les organisations professionnelles concernées ;
- du suivi des organisations professionnelles des petites et moyennes entreprises et de l'artisanat ;
- du suivi de l'évolution du secteur informel et des études y relatives ;
- de l'identification et de l'étude des possibilités de migration des acteurs du secteur informel vers l'artisanat et les micro-entreprises ;
- de l'étude de toute mesure visant à favoriser l'information et la formation des acteurs du secteur informel.

Pour ainsi réaliser ses missions, le ministère a mis en place des structures sous tutelle à savoir :

Ø **L'APME**

Créée en 2013, l'Agence de Promotion des PME est l'organe opérationnel du MINPMEESA avec pour objectif la mise en œuvre des politiques publiques et programmes en faveur des PME. Elle a pour missions:

- de faciliter la création des PME tout en leur apportant à leurs promoteurs, une assistance dans la mise en œuvre de leurs projets, la mise en place d'outils de gestion adaptés, le renforcement des compétences managériales et la promotion de l'incubation ;
- de mettre en place une banque de données de projets et un observatoire des PME ;
- de promouvoir l'innovation technologique à l'intention des PME ;
- de faciliter l'accès des PME aux financements et au partenariat ;
- de réaliser des études de marchés et des choix stratégiques de développement des PME.

Ø **La BSTP-CAM**

La BSTP a été créée en 2011 et transformée en GIE en 2012 avec pour principale mission, la valorisation des avantages comparatifs des filières compétitives sur le marché national et les marchés d'exportation (régionaux et internationaux). Son rôle est de rendre visibles les capacités techniques des entreprises sous-traitantes au Cameroun et de favoriser leur intégration dans la chaîne de valeurs des grandes entreprises locales et étrangères ainsi que dans la chaîne de valeur de grands projets. Pour y parvenir, elle fournit aux entreprises locales

manufacturières les outils et les services qui amélioreront leurs performances et pratiques, et leur permettront d'accéder aux marchés de sous-traitance industrielle.

1.3. CONTEXTE DE L'EXÉCUTION DES PROGRAMMES

L'exécution du budget alloué au département ministériel au cours de l'année 2020 s'est faite dans un contexte marqué par :

- la survenue de la pandémie à COVID-19 ;
- la fermeture des frontières terrestres, maritimes et aériennes de tous les pays du monde ;
- le collectif budgétaire ;
- le ralentissement continu de l'économie mondiale ayant eu un impact sur la demande des exportations de nos principales matières premières (le pétrole brut, le cacao, le bois) ;
- la survenue d'un incendie à la Société Nationale de Raffinage (**SONARA**) ayant ravagé quatre des treize unités de ladite structure en date du 31 mai 2019, et ayant fait peser une lourde menace sur le secteur bancaire local et sur le budget de l'État ;
- la volatilité des cours des matières premières, notamment les cours du pétrole brut qui sont des facteurs essentiels sur les projections des recettes pétrolières ;
- la persistance des crises sociopolitiques ayant eu un effet réducteur sur les recettes fiscales et démultiplicateur sur les dépenses de sécurité, induisant de ce fait une exécution sous optimale du budget dans les zones concernées ;
- la poursuite de la mise en œuvre du Programme Economique et Financier conclu avec le FMI ;
- le réaménagement du gouvernement par décret n° 2019/002 du 04 janvier 2019 portant **S.E. Achille BASSILEKIN III** à la tête du MINPMEESA.

Par ailleurs, les difficultés suivantes liées aux procédures de la commande publique et à l'exécution physico-financière des projets du BIP ont été répertoriées :

- les lenteurs/lourdeurs dans l'exécution des procédures administratives ;
- les problèmes informatiques liés à l'application PROBMIS ;
- le retard dans la réalisation des prestations ;
- l'insuffisante appropriation des nouvelles procédures d'exécution des subventions en investissement et des fonds de contrepartie ;
- la transmission irrégulière des rapports trimestriels sur l'exécution des subventions en Investissement ;
- la remontée insuffisante de l'information sur l'exécution des ressources transférées aux CTD ;
- le retard dans la procédure de contractualisation des projets ;

- l'insuffisante maturation de certains projets ;
- l'absence du texte organique de la pépinière d'Edéa ayant entraîné un risque de forclusion des crédits relatifs à sa mise en place.

Toutefois, le MINPMEESA a pu (i) réaliser ses projets dont la plupart sont déjà achevés et (ii) mettre en œuvre les activités majeures programmées.

1.4. AUTRES FAITS MAJEURS DE L'ANNÉE 2020

Comme autres faits majeurs liés à l'exécution du budget pour l'exercice 2020, on peut dire qu'il a été élaboré en droite ligne avec les objectifs du Document de Stratégie

pour la Croissance et l'Emploi (DSCE) et du Programme Économique et Financier 2017-2019, signé avec le Fonds Monétaire International (FMI) et les autres programmes

d'appuis budgétaires. En effet, les priorités ont porté sur :

- La finalisation des travaux en cours d'exécution ;
- Le paiement des arriérés des précédents exercices ;
- La relance des pme affectées par les effets socioéconomiques de la pandémie à corona virus.

S'agissant de l'Economie Sociale, l'accent a été mis sur la vulgarisation et l'élaboration des textes d'application de la loi N° 2019/004 du 25 avril 2019 régissant l'économie sociale au Cameroun.

Par ailleurs, à la faveur du Programme de Valorisation, Transformation et Industrialisation des Produits Agro-alimentaires (TRANSFAGRI), l'APME a validé en cours d'année le manuel de procédures des Centres d'Accompagnement des PME (CA-PME) qui font partie des services déconcentrés de l'APME chargés de la mise en œuvre des activités dudit programme dans les bassins de production.

Enfin, la compétence telle que souhaitée par la gestion axée sur le résultat, qui est un mode de gestion mis en place par le gouvernement du Cameroun, a conduit à un renforcement des capacités du personnel du département ministériel. Ceci a permis la mise en œuvre du plan de formation, dont l'élaboration a pris en compte l'adéquation entre les postes occupés et les formations ciblées.

2. ETAT DE MISE EN OEUVRE DES PROGRAMMES

2020

RAPPORT ANNUEL
DE PERFORMANCE

2.1. PROGRAMME 511

PROMOTION DE L'INITIATIVE PRIVEE ET AMÉLIORATION DE LA
COMPÉTITIVITÉ DES PME

Responsable du programme

MENANGA NKADA AUGUSTINE

2.1.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME

Il a été question dans ce programme, d'une part de renforcer les PME Camerounaises pour quelles soient compétitives, d'autre part d'améliorer la contribution des industries manufacturières dans le PIB et de conquérir de nouvelles parts de marchés sur les plans national et international. Le MINPMEESA entendait à travers ce programme mettre en œuvre des mesures visant à améliorer la compétitivité des PME et créer un plus important tissu de PME. Pour atteindre cet objectif, les projets d'investissement et les activités de fonctionnement de référence suivants ont été réalisés:

- Accompagnement à l'opérationnalisation des incubateurs d'entreprises publiques ;
- Opérationnalisation de la Pépinière Nationale Pilote d'Entreprises d'Edéa ;
- Finalisation de la Stratégie Nationale de l'Entrepreneuriat ;
- Elaboration de la Charte Nationale des PME ;
- Organisation de la 5ème édition des caravanes sur les Centres de Gestion Agréés
- Organisation de la 1ère édition de la Journée Internationale des Micros Petites et Moyennes entreprises ;

L'exécution efficace de ce programme a permis d'enregistrer à moyen terme les résultats suivants:

- En 2020, un appui financier de 60.000.000 (soixante millions) FCFA a été mis à la disposition de l'Ecole Nationale Supérieur Polytechnique de Yaoundé, en faveur de son incubateur d'entreprises appelé « Technopole - Sub-valor ».
- 18 premiers lauréats sont sortis de la pépinière nationale publique d'entreprises d'Edéa. Ils ont par la suite bénéficié d'une formation supplémentaire sur les procédures de Qualité Hygiène Sécurité Environnement (QSHE) le 11 septembre 2020, à travers un partenariat entre le MINPMEESA et le MINEFOP ;
- Le document projet de la politique nationale de l'entrepreneuriat a été finalisé après des travaux en comité interministériel entamés en 2018. Après relecture, il a été transmis aux Services du Premier Ministre pour sa validation ;
- Un atelier sur l'examen de l'avant-projet de texte sur la charte des PME a été organisé le 2 septembre 2020 à Yaoundé au Centre International de l'Artisanat. Les échanges techniques menés avec l'ensemble de l'écosystème ont abouti sur l'élaboration d'un 1er draft, comprenant notamment le projet de cadre de référence et le code de conduite ;
- La 5ème édition des caravanes de sensibilisation sur les CGA a eu lieu du 11 au 13 août 2020 à Ebolowa. Le principal extrant obtenu à l'issu de cette activité est l'ouverture de trois nouveaux CGA dont celui du Comité National des Chargeurs du Cameroun (CNCC) et la mise en place d'une faîtière des CGA camerounaises ;
- La 1ère édition des journées des micros, petites moyennes entreprises a eu lieu le 29 juin 2020, dans le respect des mesures barrières. Elle a principalement été marquée par la tenue d'une conférence sur le thème « Les Micro, Petites et Moyennes Entreprises comme levier de

croissance et de création d'emplois au Cameroun », à l'issue de laquelle plusieurs recommandations ont été formulées par les représentants de l'écosystème entrepreneurial et la société civile pour améliorer le sort des MPME.

L'effet escompté par les résultats ci-dessus, est l'augmentation de la valeur ajoutée des PME accompagnées. En effet, nous espérons qu'en renforçant les capacités des PME, cela aura une incidence significative sur la qualité de leur production et par conséquent sur leur part de marché; un autre impact attendu est bien évidemment le transfert de technologie qui permettra une augmentation de la valeur ajoutée de nos PME.

En termes de renseignement de ces indicateurs, bien que les structures rattachées au MINPMEESA en charge de la réalisation des activités de ce programme, disposent des mécanismes de suivi des PME accompagnées et par conséquent des statistiques pour pouvoir les renseigner, des enquêtes seront organisées aussi bien dans le cadre de la réalisation des notes de conjonctures sur les PME que dans celui de l'élaboration de l'annuaire statistique du MINPMEESA.

OBJECTIF	Densifier et garantir la compétitivité du tissu des PME camerounaises	
Indicateur	Intitulé:	Proportion de PME mises à niveau
	Unité de mesure	%
	Valeur de référence:	5.25
	Année de référence:	2018
	Valeur Cible Année cible:	15.0 2022
Indicateur	Intitulé:	Taux d'accroissement du chiffre d'affaires des PME mises à niveau
	Unité de mesure	%
	Valeur de référence:	3.8
	Année de référence:	2018
	Valeur Cible Année cible:	5.2 2022
Indicateur	Intitulé:	Taux d'accroissement des PME
	Unité de mesure	%
	Valeur de référence:	14.1
	Année de référence:	2018
	Valeur Cible Année cible:	25.0 2022
ACTIONS DU PROGRAMME	Action 01: AMELIORATION DE LA COMPETITIVITE DES PME Action 04: AMELIORATION DU CLIMAT DES AFFAIRES Action 05: VALORISATION DES MATIERES PREMIERES LOCALES Action 06: PROMOTION DE L'ESPRIT D'ENTREPRISE	
DOTATIONS INITIALES	AE 3 626 581 490	CP 3 626 581 490
RESPONSABLE DU PROGRAMME	MENANGA NKADA AUGUSTINE,	

2.1.2. CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME

Le contexte de mise en œuvre du **Programme de promotion de l'initiative privée et de l'amélioration de la compétitivité des PME** intervient dans un contexte marqué par : (i) le recul d'une place du Cameroun dans le classement « Doing Business 2020 » (167^{ème} au rang mondial), qui est une illustration des embûches rencontrées dans le climat des affaires au Cameroun ; (ii) la pandémie à Covid 19, (iii) la fermeture des frontières, (iv) le collectif budgétaire, (v) la constitution d'un fonds de solidarité nationale, (vi) la poursuite de la mise en œuvre du Programme Economique et Financier conclu avec le FMI ;(iv) la perspective de l'organisation du CHAN 2020 et de la CAN 2021.

2.1.3. PERFORMANCE GLOBALE DU PROGRAMME EN 2020

La performance globale du programme s'évalue ici par les résultats issus de l'existence des structures, programmes et projets mis en place par le MINPMEESA, ainsi que par la restructuration des PME dû au fonctionnement de certains projets.

RÉSULTAT TECHNIQUE OBTENU	- I1 (Proportion de PME accompagnées au processus de mise à niveau) : 14.1% ; - I2 (Taux d'accroissement du chiffre d'affaires des PME mise à niveau) : 4%; - I3 (Taux d'accroissement des PME) : 14%	
TAUX DE RÉALISATION DE L'INDICATEUR	56%	
DOTATION DE CRÉDITS RÉVISÉS:	AE 3 512 402 879	CP 3 512 402 879
(écarts = Dot.init - Dot.rev)	Ecart AE 1 511 134 510	Ecart CP 1 511 134 510
CRÉDITS CONSOMMÉS	AE 3 587 728 155	CP 3 587 728 155
TAUX DE CONSOMMATION	98,93 %	98,93 %
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES	Le collectif budgétaire et la pandémie du Corona Virus	
PERSPECTIVES 2021	- L'accompagnement des activités de l'Agence de Promotion des PME ; - L'accompagnement des PME à la sous-traitance; - La finalisation de la construction d'une pépinière nationale pilote devant servir de référence à toutes les initiatives de pépinières privées ; - L'accompagnement à la création et au développement des PME de transformation des produits locaux ; - L'accompagnement des PME Agricoles et Agroalimentaires dans le cadre de TRANSFAGRI ; - La relance du Programme d'Appui au Développement du Secteur Privé (PADSP) ; - La poursuite des activités du programme EMPRETEC ; - La poursuite de la mise en œuvre du projet KAIZEN.	

2.1.4. PERFORMANCES DÉTAILLÉES DU PROGRAMME PAR ACTIONS POUR L'ANNÉE 2020

Action 01 AMELIORATION DE LA COMPETITIVITE DES PME

Ces résultats se justifient par des nombreuses reformes entreprises et des activités menées pour leur vulgarisation.

pour leur vulgarisation.

OBJECTIF	Améliorer la compétitivité des PME au Cameroun								
Indicateur	Intitulé:		Nombre de PME mises à niveau				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 97,06%		
	Unité de mesure		nb						
	Année de référence:		2018						
	Valeur de référence:		2072.0						
	Année cible:		2022						
	Valeur Cible		6197.0						
	Réalisation exercice (Résultat technique):		1193						
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE		
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	
	633 124 468	633 124 468	429 603 089	429 603 089	428 500 694	428 500 694	99,74 %	99,74 %	
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	Le contexte qui caractérise la mise en place de cette action est d'apporter les éléments de réponse à la question de vulgariser auprès des promoteurs des PME l'ensemble du dispositif réglementaire et institutionnel en faveur des PME. Pour cette opération, outre la sensibilisation et la vulgarisation qui se feront au niveau des services centraux, seront mis à contribution, les responsables des services déconcentrés et les Collectivités Locales Décentralisées en vue de la vulgarisation dans leurs unités respectives de la mise en place d'un comité en charge de l'élaboration des projets de textes relatifs à l'innovation des PME et aux modalités d'accompagnement des PME.								

ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	- 18 apprenants de la première cohorte des apprenants de la PNPE sont sortis le 22 juillet 2020. Ceux-ci ont ensuite bénéficié d'une formation supplémentaire sur les procédures de Qualité Hygiène Sécurité Environnement (QSHE) le 11 septembre 2020 à travers un partenariat entre le MINPMEESA et le MINEFOP ; - 266 (deux cent soixante six) PME ont fait l'objet d'un profilage ou d'un reprofilage ; 593 (cinq cent quatre-vingt-treize) PME a été mises en relation avec les donneurs d'ordre pour 7 (sept) contrats de partenariats signés d'une valeur déclarée de FCFA 2 430 380 908 (deux milliards quatre cent trente millions trois cent quatre vingt mille neuf cent huit). En termes d'emplois, les statistiques révèlent que 313 (trois cent treize) emplois ont été créés au cours de cette année budgétaire ; - 2 nouvelles conventions ont été signées impliquant un volume des investissements de l'ordre de 330 millions et 120 emplois créés. Pour ce qui est de l'accès aux services non financiers, 6 000 (six mille) acteurs dont les Petites et Moyennes Entreprises Agricoles (PMEA), les Organisations professionnelles, les Services d'Appuis aux Entreprises (SAE), les Etablissements de Micro finance et les Organisations Intermédiaires ont été sensibilisés et 1 284 PME ont été cartographiées dans les bassins. Dans le cadre de l'accompagnement des jeunes promoteurs à la conception des prototypes de leurs inventions, un fonds dénommé « FONDS-PROTO » d'une valeur de 50 millions de FCFA a été mis en place et 20 projets ont déjà été accompagnés ; - 4 420 (quatre mille quatre cent vingt) PME ont agrandi le portefeuille clients de la BC-PME. Elle totalise également 7 milliards FCFA de fonds propres en attendant les 5 milliards supplémentaires accordés en 2019 pour sa restructuration. Les remboursements quant à eux se situent à FCFA 2 milliards 936 millions avec une proportion de FCFA 1 milliard 938 millions pour les remboursements anticipés et de FCFA 997 millions pour le recouvrement des échéances impayées ; - 19 jeunes venus des 10 régions du pays ont été formés dans le cadre de la 22ème Session de formation d'entrepreneurs de programme EMPRETEC ; - 24 consultants et 10 inspecteurs ont été formés dans le cadre du projet KAIZEN. De plus, 17 personnels des services centraux et rattachés ont bénéficié de formation sur la méthode 5S ; - la cinquième édition qui s'est tenue à Ebolowa les 11 et 13 août 2020. Le principal extrant obtenu à l'issue de cette activité est l'ouverture de trois nouveaux CGA dont celui du Comité National des Chargeurs du Cameroun (CNCC) et la mise en place d'une faîtière des CGA camerounaises. - un financement de 60 000 000 (soixante millions) de FCFA a été octroyé à l'Ecole Nationale Supérieure Polytechnique de Yaoundé à la suite de la convention MINPMEESA MINESUP, en faveur de son incubateur d'entreprises appelé « Technipole - Sub-valor », en vue de l'accompagnement des jeunes porteurs de projets innovants. - 1118 PME Agricoles et Agroalimentaires, ont été accompagnées ; 23 chèques services ont été octroyés aux Etablissements de Micro Finance, 115 Services d'Assistance aux Entreprises (SAE) ont été mobilisés pour 2 248 services d'accompagnement offerts. - 05 nouvelles unités de transformation agro-alimentaires ont été mises en place dans le cadre du programme PACD/PME et la mise en œuvre de la convention de partenariat liant le PACD/PME à l'ONG britannique « Food adventure », portant sur la mise en place d'une plateforme numérique facilitant une collaboration structurée entre les promoteurs du PACD/PME et un ensemble de structures d'appuis aux entreprises nationales et internationales. - la stratégie nationale de l'entrepreneuriat entamée en 2018 a été finalisée. Après relecture, elle a été transmise aux Services du Premier Ministre pour sa validation, qui devrait survenir après l'adoption de la nouvelle Stratégie Nationale de Développement ; la célébration de la première Journée Internationale des Micro, Petites et Moyennes Entreprises qui s'est tenue 29 juin 2020 sous le thème « Les Micro, Petites et Moyennes Entreprises comme levier de croissance et de création d'emplois au Cameroun »
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	Ces résultats se justifient par des nombreuses reformes entreprises et des activités menées pour leur vulgarisation.

Perspectives 2021	- Renforcement des capacités des entrepreneurs locaux dans le cadre du programme EMRETEC ; - Accompagnement des PME à la méthode KAIZEN ; - Organisation du colloque scientifique international sur les dispositifs d'appui financiers en faveur de l'entrepreneuriat et des PME dans les espaces CEMAC ; - Renforcement des capacité des PME Camerounaises ; - Participation du MINPMEESA aux journées du COMMONWEALTH et de la Francophonie ; - Mise en place d'un cadre réglementaire de la RSE au Cameroun. - - 4822 entreprises seront mises à niveau en 2021 ; - 15 000 entreprises seront créées en 2021 ; - 125 PME de transformation de matières premières locales seront mises en place ; - 321 entreprises seront créées par les anciens pensionnaires des structures d'incubation.
-------------------	--

Action 04 AMELIORATION DU CLIMAT DES AFFAIRES

Contribuer à l'amélioration du climat des affaires à travers la simplification des procédures de création des entreprises et un meilleur encadrement des PME.

OBJECTIF	Contribuer à l'amélioration du climat des affaires à travers la simplification des procédures de création des entreprises et un meilleur encadrement des PME							
Indicateur	Intitulé:		Nombre de nouvelles PME créées dans les CFCE				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 79,42%	
	Unité de mesure		nb					
	Année de référence:		2018					
	Valeur de référence:		13423.0					
	Année cible:		2022					
	Valeur Cible		15000.0					
	Réalisation exercice (Résultat technique):		11913					
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	152 074 689	152 074 689	151 994 977	151 994 977	149 992 604	149 992 604	98,68 %	98,68 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	Cette action se fera à travers la capitalisation des bénéfices inhérents aux Centres de Formalités de Création d'Entreprises mis en place en collaboration avec les administrations concernées (MINFI, MINJUSTICE, CNPS) et les personnels des services centraux et déconcentrés du MINPMEESA. L'objectif étant de réduire les délais et les coûts de création d'entreprises sur toute l'étendue du territoire national. L'amélioration du climat des affaires en faveur des PME se fera également à travers l'amélioration de l'écosystème entrepreneurial camerounais via la mise sur pied d'une caisse à outils dédiée au jeune entrepreneur (le kit du jeune entrepreneur), la sensibilisation et l'appui à la mise en place des Centres de Gestion Agréés au sein des délégations régionales de la CCIMA. Pour ce faire, le MINPMEESA mettra à la disposition des délégations régionales de la CCIMA le matériel nécessaire (mobilier de bureau et matériel informatique) pour la mise en place physique des CGA. S'agissant des experts à mettre à la disposition des CGA, le MINFI affectera des fiscalistes qui vont accompagner les PME dans l'élaboration de leurs documents comptables.							
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	- 11 913 (onze mille neuf cent treize) entreprises ont été créées dont 1 977 en ligne au travers de l'application « MyBusiness.cm ». Ces créations ont donné lieu à plus de 15 000 (quinze mille) emplois directs nouveaux - Organisation de la semaine nationale de l'entrepreneuriat ; - Organisation des caravanes de sensibilisation des PME en vue de leur adhésion aux CGA ; - Subvention en investissement aux associations et groupements professionnels des PME ; - Acquisition du matériel informatique dans le cadre de la mise en place du fichier national des PME ; - Organisation des journées de coopération et du partenariat ; Poursuite de la dématérialisation des procédures de création des entreprises.							
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	Ces résultats se justifient par une volonté hiérarchique de pérenniser les activités antérieures de sensibilisation et de s'ouvrir aux activités nouvelles.							
Perspectives 2021	- poursuivre et consolider toutes les activités de sensibilisation des promoteurs pour l'adhésion dans les Centres de Gestion Agréés (CGA) ; - poursuivre et consolider toutes les activités de création d'entreprises dans les CFCE et en ligne ; - vulgariser le kit du jeune entrepreneur ; - organiser la 3ème édition de la semaine mondiale de l'entrepreneuriat au Cameroun; - organiser les journées de la Coopération et du Partenariat.							

Action 05 VALORISATION DES MATIERES PREMIERES LOCALES

Contribuer à travers la transformation des matières premières locales à l'augmentation de la valeur ajoutée manufacturière.

OBJECTIF	Contribuer à travers la transformation des matières premières locales à l'augmentation de la valeur ajoutée manufacturière								
Indicateur	Intitulé:		Nombre cumulé de PME de transformation des matières premières locales mises en place				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 42,66%		
	Unité de mesure		nb						
	Année de référence:		2018						
	Valeur de référence:		74.0						
	Année cible:		2022						
	Valeur Cible		150.0						
	Réalisation exercice (Résultat technique):		05						
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE		
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	
	1 612 850 000	1 612 850 000	1 612 850 000	1 612 850 000	1 587 850 000	1 587 850 000	98,45 %	98,45 %	
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	Le contexte qui caractérise la mise en place de cette action en 2016 est lié aux résultats des travaux menés au niveau du Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural qui fait état d'un volume conséquent des pertes après les récoltes des produits locaux du fait d'une absence de conservation et même de transformation de ces produits. L'action s'avère alors être un début de solution au problème pour la valorisation des matières premières locales et l'accompagnement des PME agricoles et agroalimentaires.								
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	- 05 nouvelles unités de transformation agro-alimentaires ont été mises en place ; la convention de partenariat liant le PACD/PME à l'ONG britannique « Food adventure », portant sur la mise en place d'une plateforme numérique facilitant une collaboration structurée entre les promoteurs du PACD/PME et un ensemble de structures d'appuis aux entreprises nationales et internationales. - 1118 PME Agricoles et Agroalimentaires ont été accompagnées, 23 chèques services ont été octroyés aux Etablissements de Micro Finance ; 115 Services d'Assistance aux Entreprises (SAE) ont été mobilisés pour 2 248 services d'accompagnement offerts ;								
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	Les résultats ainsi obtenus se justifient par le démarrage des activités du programme TRANSFAGRI logé à l'APME et à la bonne utilisation des ressources allouées aux programmes PACD et TRANSFAGRI.								
Perspectives 2021	- Intensifier l'accompagnement à la création et au développement des PME de transformation des produits locaux à travers des subventions en investissement ; - Développer davantage l'accompagnement des PME Agricoles et Agroalimentaires dans le cadre de TRANSFAGRI logé à l'APME à travers des appuis financiers ; - Poursuivre avec les appuis financiers directs octroyés aux TPE rurales et urbaines ; - Octroyer des appuis en matériel aux TPE rurales et péri-urbaines.								

Action 06 PROMOTION DE L'ESPRIT D'ENTREPRISE

Promouvoir l'esprit d'entreprise auprès des jeunes diplômés des universités et des grandes écoles.

OBJECTIF	Promouvoir l'esprit d'entreprise auprès des jeunes diplômés des universités et des grandes écoles								
Indicateur	Intitulé:		Nombre d'entreprises créées par les anciens pensionnaires des structures d'encadrement				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 43,71%		
	Unité de mesure		nb						
	Année de référence:		2018						
	Valeur de référence:		171.0						
	Année cible:		2022						
	Valeur Cible		350.0						
	Réalisation exercice (Résultat technique):		17						
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE		
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	
	1 228 532 333	1 228 532 333	1 317 954 813	1 317 954 813	1 421 384 857	1 421 384 857	99,25 %	99,25 %	
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	La promotion de l'esprit d'entreprise se fera à travers la mise en place d'une pépinière nationale publique pilote à EDEA et l'organisation des Journées Nationales de la PME.								
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	- 18 apprenants de la première cohorte d'étudiants de la PNPE sont sortis le 22 juillet 2020. Les lauréats ont ensuite bénéficié d'une formation supplémentaire sur les procédures de Qualité Hygiène Sécurité Environnement (QSHE) le 11 septembre 2020 à travers un partenariat entre le MINPMEESA et le MINEFOP ;								
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	Ces résultats se justifient par une volonté hiérarchique de poursuivre avec les activités antérieures de construction, formation, promotion et de sensibilisation.								
Perspectives 2021	- la poursuite de l'accompagnement des structures d'incubation à travers le paiement des salaires bruts des personnels et la prise en charge des enseignants ; - les études géotechniques et architecturales pour le centre d'incubation de FIFINDA ; - l'octroi d'un appui financier de 100 000 000 FCFA aux incubés d'Edéa ; - l'élaboration d'un référentiel de formation des entrepreneurs, start-up, PME à la PNPE - le raccordement des bâtiments de la PNPE au réseau électrique ; - l'aménagement et l'équipement d'un laboratoire de fabrication à la PNPE ; - l'équipement de la salle de formaton à la PNPE ; - l'aménagement des parkings et espaces verts à la PNPE ; - l'octroi d'une subvention à l'incubateur du GFAC ; - la promotion des PME nationales ; - la promotion du KIT du jeune entrepreneur ; - l'organisation des journées nationales des PME ; - la finalisation de la loi sur la sous-traitance.								

2020

RAPPORT ANNUEL
DE PERFORMANCE

2.2. PROGRAMME 513

PROMOTION DE L'ECONOMIE SOCIALE ET DE L'ARTISANAT

Responsable du programme

AHANDA JOSEPH

2.2.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME

L'objectif de ce programme est d'«Organiser les secteurs de l'Economie Sociale et de l'artisanat et améliorer leurs performances ». Pour le réaliser, cinq principales actions ont été mises en place. Il convient de préciser qu'il ne reste plus que les quatre actions suivantes dans ce programme, la première étant déjà totalement réalisée : (i) amélioration de la compétitivité des produits artisanaux, (ii) promotion de l'entrepreneuriat collectif, (iii) commercialisation des produits artisanaux et des OES et (iv) migration des UPI vers le secteur formel.

OBJECTIF	Organiser les secteurs de l'Economie Sociale et de l'artisanat et améliorer leurs performances.	
Indicateur	Intitulé:	Nombre d'Organisation de l'Economie Sociale et des artisans mis à niveau
	Unité de mesure	nb
	Valeur de référence:	3715.0
	Année de référence:	2018
	Valeur Cible	9000.0
	Année cible:	2022
ACTIONS DU PROGRAMME	Action 03: AMELIORATION DE LA COMPETITIVITE DES PRODUITS ARTISANAUX Action 04: PROMOTION DE L'ENTREPRENARIAT COLLECTIF Action 05: COMMERCIALISATION DES PRODUITS ARTISANAUX ET DES OES Action 06: MIGRATION DES UPI VERS LE SECTEUR FORMEL	
DOTATIONS INITIALES	AE 3 573 681 998	CP 3 573 681 998
RESPONSABLE DU PROGRAMME	AHANDA JOSEPH,	

2.2.2. CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME

La mise en œuvre de ce programme a été faite dans un environnement influencé par :

- la promulgation par le Président de la République du Cameroun de la Loi N° 2019/004 du 25 avril 2019 régissant l'économie sociale au Cameroun ;
- la poursuite de la distribution des cartes professionnelles des artisans ;
- l'organisation des salons régionaux de l'artisanat en cours d'année ;
- la poursuite de l'enregistrement des artisans dans les registres communaux de leurs ressorts territoriaux ;
- la permanence d'un secteur informel à fort dominance et de l'émergence d'un mouvement associatif en forte progression;
- le développement des mécanismes et des stratégies visant à améliorer les performances des domaines de l'Economie Sociale et de l'Artisanat;
- l'organisation de la migration des Unités de Productions de l'informel vers le formel;
- la mise en œuvre de la loi N°2007/004 du 03 juillet 2007 régissant l'artisanat au Cameroun et son décret d'application N°2010/2996/PM du 03 novembre 2010 ;

- l'instruction du PM N° A218/D/SG/SPM du 26 mai 2008 sur l'institutionnalisation des Salons et la mise en œuvre des recommandations issues de la première édition du SIARC 2008;
- la réalisation de l'étude sur la structuration des organisations de l'Economie Sociale ;
- l'exécution des résolutions issues des différentes concertations (Comité Interministériel d'élaboration et de relecture et, Comité Interministériel de validation des documents transmis à la hiérarchie);
- la poursuite de la politique de décentralisation à travers l'intensification des enregistrements des artisans dans les CTD ;
- l'accompagnement des OES et artisans dans le cadre du Fonds de solidarité nationale de lutte contre le COVID 19 ;
- le collectif budgétaire.

2.2.3. PERFORMANCE GLOBALE DU PROGRAMME EN 2020

La performance globale du programme s'évalue ici par les résultats des activités telles que l'enregistrement des artisans dans les registres communaux et l'octroi des appuis aux OES.

RÉSULTAT TECHNIQUE OBTENU	956	
TAUX DE RÉALISATION DE L'INDICATEUR	40,62%	
DOTATION DE CRÉDITS RÉVISÉS:	AE 3 485 654 587	CP 3 485 654 587
(écarts = Dot.init - Dot.rev)	Ecart AE 503 626 002	Ecart CP 503 626 002
CRÉDITS CONSOMMÉS	AE 3 508 067 667	CP 3 508 067 667
TAUX DE CONSOMMATION	98,16 %	98,16 %
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES	Le résultat ainsi obtenu est lié au fait que tous les bureaux communaux d'enregistrement des artisans sont opérationnels dans toutes les communes.	

PERSPECTIVES
2021

-
- Réviser de la loi sur l'artisanat ;
- Organiser le Salon International de l'Artisanat du Cameroun (SIARC) 2021 ;
- Mettre en œuvre des conventions (avec le MINRESI, l'ANACOM et le FEICOM) ;
- Participer au SIAO et autres salons internationaux ;
- Contribuer au CODEPA ;
- Poursuivre l'accompagnement des acteurs et des structures d'encadrement des artisans ;
- Poursuivre l'accompagnement des artisans (à la tenue de la comptabilité, et par la mise à niveau de leurs capacités techniques, technologiques et managériales) ;
- Vulgariser la loi sur l'Economie Sociale ;
- Développer une plateforme d'enregistrement des artisans
- Equiper en mobiliers de bureau le village artisanal spécial de Foumban et le village artisanal de Ngaoundéré ;
- Equiper en matériels de bureau et informatique le village artisanal de Ngaoundéré ;
- Réhabiliter la vitrine artisanale de Ngaoundéré ;
- Equiper en matériels informatique le village artisanal de Bertoua ;
- Construire la clôture du village artisanal de Bafoussam ;
- Aménager des parkings, des espaces verts et VRD au village artisanal spécial de Foumban ;
- Aménager des espaces verts et poser des pavés dans le village artisanal de Bamenda ;
- Electrifier le village artisanal spécial de Foumban ;
- Poser des pavés et aménager des espaces vert au Village Artisanal de NGAOUNDERE ;
- Finaliser les travaux de construction du village artisanal de Bafoussam et des villages artisanaux spéciaux de Foumban et de Mbalmayo ;
- Poursuivre l'opérationnalisation de la galerie virtuelle à travers la vente en ligne des produits des artisans dans tous les villages artisanaux fonctionnels, en améliorant la qualité des objets artisanaux par le respect des normes internationales;
- Poursuivre la production des cartes professionnelles aux artisans pour faciliter l'accès au statut d'entrepreneur ;
- Mettre en place un guichet unique pour la facilitation de l'exportation et l'exposition des produits artisanaux ;
- Poursuivre avec des activités de mise à niveau des membres des OES et d'octroi des appuis aux initiatives locales de développement;
- Poursuivre la mise en place du Programme National de Promotion de l'Économie Sociale par l'élaboration du cahier de charge dudit programme.

2.2.4. PERFORMANCES DÉTAILLÉES DU PROGRAMME PAR ACTIONS POUR L'ANNÉE 2020

Action 03 AMELIORATION DE LA COMPETITIVITE DES PRODUITS ARTISANAUX									
OBJECTIF	Améliorer la qualité des produits artisanaux								
Indicateur	Intitulé:		Nombre d'artisans mis à niveau				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 25%		
	Unité de mesure		nb						
	Année de référence:		2019						
	Valeur de référence:		6000.0						
	Année cible:		2022						
	Valeur Cible		12000.0						
	Réalisation exercice (Résultat technique):		1000						
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE		
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	
	1 359 547 423	1 359 547 423	1 357 206 167	1 357 206 167	1 352 429 269	1 352 429 269	99,65 %	99,65 %	
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	Le contexte de mise en œuvre de cette action est lié à la structuration des OES. Ceci s'appuiera sur la mise en œuvre des programmes de renforcement de capacités en collaboration avec les organisations professionnelles d'artisans, les organisations de l'Economie Sociale et les partenaires (administrations partenaires, CCIMA, FEICOM, PNDP et CTD). Ceci vise à terme l'amélioration de la qualité de leurs produits afin de les arrimer aux normes et standards internationaux.								
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	- Promotion de l'artisanat local ; - Contribution du Cameroun au CODEPA ; - Concertation sur la révision de la loi sur l'artisanat ; - Participation aux fora et salons internationaux (siao et autres) ; - Mise en œuvre de la convention avec le FEICOM ; - Amélioration de la gouvernance et des outils de production des artisans ; - Mise en œuvre des activités du MINPMEESA dans les services déconcentrés ; - Mise à niveau des capacités techniques des artisans ; - Mise en œuvre des capacités technologiques des artisans ; - Mise en œuvre des capacités managériales des artisans ; - Amélioration de la qualité des produits artisanaux ; - Mise en œuvre de la convention avec le MINRESI ; - Mise en œuvre de la convention avec l'anacom ; Subvention à l'anor pour l'élaboration des normes des produits artisanaux à fort potentiel.								
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	Ce résultat s'explique par de nombreuses reformes entreprises dans le domaine de l'artisanat, dont le but est la migration au secteur formel des artisans.								

Perspectives 2021	- Organisation du SIARC 2021 ; - Promotion de l'artisanat local ; - Révision de la loi sur l'artisanat - Participation aux fora et salon nationaux et internationaux (SIAO et autres) - Mise en œuvre de la convention avec le FEICOM - Contribution du Cameroun au CODEPA - Organisation des journées nationales de l'économie sociale, - Organisation des salons régionaux et départementaux de l'artisan, - Amélioration de la gouvernance et des outils de production des artisans ; - Amélioration de la qualité des produits artisanaux ; - Renforcement des capacités techniques des artisans ; - Mise en œuvre de la convention avec l'ANACOM ; - Mise en œuvre de la convention avec le MINRESI ; - Accompagnement des structures d'encadrement des artisans ; - Contrôle de l'exécution des programmes en faveur des artisans ; - Structuration des artisans en groupement professionnels ; - Fonctionnement des villages artisanaux ; - Acquisition du matériel technique pour les structures d'encadrement des artisans ; - Développement d'une plateforme d'enregistrement des artisans.
-------------------	---

Action 04 PROMOTION DE L'ENTREPRENARIAT COLLECTIF

OBJECTIF	Garantir l'émergence de véritables entreprises collectives								
Indicateur	Intitulé:		Nombre d'Organisations de l'Economie Sociale mises à niveau...				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 66,75%		
	Unité de mesure		nb						
	Année de référence:		2019						
	Valeur de référence:		1500.0						
	Année cible:		2022						
	Valeur Cible		3200.0						
	Réalisation exercice (Résultat technique):		500						
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE		
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	
	986 236 642	986 236 642	986 236 642	986 236 642	953 201 062	953 201 062	96,65 %	96,65 %	
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	Le contexte de mise en œuvre s'appuie sur la sensibilisation des responsables des Collectivités Territoriales Décentralisées à la promotion de l'Economie Sociale en vu de mettre en œuvre des programmes de renforcement de capacités en collaboration avec les organisations professionnelles d'artisans, des organisations de l'Economie Sociale et les partenaires (administrations partenaires, CCIMA, FEICOM, PNDP et CTD). Ceci vise à terme l'amélioration de la qualité de leurs produits afin de les arrimer aux normes et standards internationaux.								
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	- Contrôle des programmes en faveur des OES ; - Renforcement des capacités et production des documents des exécutifs communaux sur la promotion de l'économie sociale ; - Suivi des appuis aux initiatives locales de développement ; - Paiement en régularisation des travaux construction au centre artisanal de Maroua ; - Paiement en régularisation des travaux d'un hall de fumage et de conservation des poissons à NTONDE village.								
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	Ce résultat s'explique par l'augmentation de l'enveloppe réservée à la décentralisation qui a permis d'accompagner un grand nombre d'OES.								
Perspectives 2021	- Appui aux micros projets générateurs de revenus et d'emplois dans les CTD, - Mise en place du programme national de développement de l'économie sociale ; - Etude sur les mécanismes de financement PNDES ; - Vulgarisation de la loi sur l'économie sociale ; - Renforcement du dispositif juridique de promotion de l'économie sociale ; - Accompagnement des femmes et des jeunes à la création des sociétés coopératives ; - Participation aux évènements promotionnels d'économie sociale ; - Contrôle de l'exécution des programmes par les OES.								

Action 05 COMMERCIALISATION DES PRODUITS ARTISANAUX ET DES OES

OBJECTIF	Améliorer la visibilité et la consommation des produits de l'artisanat et des OES camerounais(es)							
Indicateur	Intitulé:		Nombre de visiteurs (des villages artisanaux, des foires, des salons et des galeries virtuelles)				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 31,82%	
	Unité de mesure		nb					
	Année de référence:		2019					
	Valeur de référence:		150000.0					
	Année cible:		2022					
	Valeur Cible		550000.0					
	Réalisation exercice (Résultat technique):		25000					
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	529 575 868	529 575 868	533 784 948	533 784 948	514 010 833	51 401 833	96,3 %	96,3 %
CONTEXTE DE MISE EN ŒUVRE DE L'ACTION	- Loi N°2007/004 du 03 juillet 2007 régissant l'Artisanat au Cameroun et son décret d'application N°2010/2996/PM du 03 novembre 2010, notamment en son article 15; - Instruction du PM N°A218/D/SG/SPM du 26 mai 2008 sur l'institutionnalisation des Salons et la mise en œuvre des recommandations issues de la première édition du SIARC; -le décret n°2013/0009/PM du 07 janvier 2013 portant création des villages artisanaux.							
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	- Mise en place des plateformes de commercialisation des produits artisanaux ; - Opérationnalisation de la galerie virtuelle ; - Organisation d'un atelier sur la mise en place d'un guichet pour la facilitation de l'exportation des produits artisanaux ; - Opérationnalisation du village artisanal de Bafoussam ; - Equipement en mobilier de bureau des villages artisanaux.							
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	La situation s'explique par le report en 2021 de la septième édition du Salon International de l'Artisanat du Cameroun (SIARC 2020)							
Perspectives 2021	- Organisation du SIARC 2021; - Mise en place des plateformes de commercialisation des produits artisanaux ; - Mise en place d'un guichet unique pour la facilitation de l'exportation et l'exposition des produits artisanaux ; - Acquisition et installation de trois extincteurs au village artisanal régional de NGAOUNDERE ; - Construction de deux cases traditionnelles dans le village artisanal de NGAOUNDERE ; - Equipement des villages artisanaux.							

Action 06 MIGRATION DES UPI VERS LE SECTEUR FORMEL

OBJECTIF	Faire migrer les UPI vers l'artisanat et les TPE								
Indicateur	Intitulé:		Nombre d'artisans enregistrés dans les registres communaux				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 65,42%		
	Unité de mesure		nb						
	Année de référence:		2019						
	Valeur de référence:		60000.0						
	Année cible:		2022						
	Valeur Cible		120000.0						
	Réalisation exercice (Résultat technique):		1259						
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE		
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	
	698 322 065	698 322 065	608 426 830	608 426 830	688 426 503	688 426 503	98,85 %	98,85 %	
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	- Loi N°2007/004 du 03 juillet 2007 régissant l'artisanat au Cameroun et son décret d'application N°2010/2996/PM du 03 novembre 2010 notamment en son article 15; - l'étude sur la formalisation des entreprises; - l'exécution des résolutions issues des différentes concertations (Comité Interministériel d'élaboration et de relecture et Comité Interministériel de validation des documents transmis à la hiérarchie).								
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	- Mise en place des incitations à la migration des unités de production industrielle (UPI) ; - Élaboration des mesures d'incitation à la migration ; - Accompagnement des acteurs chargés de l'enregistrement des artisans dans les registres communaux ; - Production des cartes professionnelles des artisans à la tenue de la comptabilité ; - Production des cartes professionnelles des artisans enregistrés ; - Développement d'une plateforme d'enregistrement des artisans.								
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	La régression observée ici en termes d'enregistrement des artisans dans les registres communaux s'explique ici par le fait que les pics d'enregistrement ont déjà été observés.								
Perspectives 2021	- Achat des consommables pour production des cartes professionnelle d'artisans ; - Accompagnement à migration des UPI ; - Accompagnement des acteurs chargés de l'enregistrement des artisans dans les registres communaux ; - Production des cartes professionnelles des artisans enregistrés.								

2020

RAPPORT ANNUEL
DE PERFORMANCE

2.3. PROGRAMME 514

GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DU SOUS-SECTEUR
DES PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES, DE L'ECONOMIE
SOCIALE ET DE L'ARTISANAT

Responsable du programme

MBAJON MARTHE CHANTA

2.3.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME

Ce programme est un programme support qui obéit à la présentation harmonisée des programmes de cette nature des différentes administrations. Il convient de rappeler pour le souligner qu'après l'entrée en vigueur, en janvier 2013, de la loi n° 2007/006 du 26 décembre 2007 portant Régime Financier de l'Etat qui consacre la mise en œuvre du budget programme, le MINPMEESA s'est attelé à s'approprier toutes les nouvelles exigences de la gestion des dépenses publiques qui par ailleurs appellent le renforcement des ressources tant humaines que matérielles dans la perspective de la réalisation des objectifs fixés. Dans ce programme il est question de créer des conditions adéquates de travail en vue d'optimiser les rendements de tous les personnels. C'est ainsi que le ministère s'est fixé pour objectif de renforcer ses ressources humaines et matérielles. Pour y arriver les actions suivantes sont envisagées:

- la coordination et le suivi des activités des services du MINPMEESA;
- l'amélioration du cadre et des conditions de travail des personnels;
- l'étude stratégique et la planification au MINPMEESA;
- le développement du dispositif de communication, de coopération et de partenariat ;
- le développement des TIC au MINPMEESA ;
- le développement du Système d'information statistique au MINPMEESA
- le développement des ressources humaines.

OBJECTIF	Améliorer la coordination des services et assurer la bonne mise en œuvre des programmes au MINPMEESA.	
Indicateur	Intitulé:	Niveau de réalisation des programmes du MINPMEESA.
	Unité de mesure	%
	Valeur de référence:	75.0
	Année de référence:	2018
	Valeur Cible	100.0
	Année cible:	2022
ACTIONS DU PROGRAMME	Action 01: COORDINATION ET SUIVI DES ACTIVITES DES SERVICES DU MINPMEESA Action 02: AMELIORATION DU CADRE ET DES CONDITIONS DE TRAVAIL DES PERSONNELS Action 03: ETUDE STRATEGIQUE ET PLANIFICATION AU MINPMEESA Action 06: DEVELOPPEMENT DU DISPOSITIF DE COMMUNICATION, DE COOPERATION ET DE PARTENARIAT Action 08: DEVELOPPEMENT DES TIC AU MINPMEESA Action 09: DEVELOPPEMENT DU SYSTEME D'INFORMATION STATISTIQUE AU MINPMEESA Action 10: DEVELOPPEMENT DES RESSOURCES HUMAINES	
DOTATIONS INITIALES	AE 1 618 619 270	CP 1 618 534 512
RESPONSABLE DU PROGRAMME	MBAJON MARTHE CHANTA,	

2.3.2. CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME

La mise en œuvre du programme 514 a été faite dans un environnement influencé par :

- le réaménagement du gouvernement par décret n° 2019/002 du 04 janvier 2019 portant S.E. Achille BASSILEKIN III à la tête du MINPMEESA;
- la limitation du recours aux procédures dérogatoires (régies d'avance et avances de trésorerie) par la Circulaire N° 001/MINFI du 28 Décembre 2018 portant Instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat et des Autres Entités Publiques pour l'exercice 2019 ;
- la fermeture des frontières dues au COVID 19 ;
- la mise en place d'un collectif budgétaire ;
- la mise en place d'un fonds de solidarité nationale de lutte contre le COVID 19 ;
- la réforme des marchés publics, avec la nécessité de renforcer les capacités des personnels du MINPMEESA de la chaîne de passation des marchés sur les nouvelles règles et procédures de passation des marchés ;
- l'utilisation laborieuse de l'application de gestion budgétaire PROBMIS ;
- le déficit d'espace de travail, notamment au niveau des services centraux.

Il est question dans ce programme de créer des conditions en vue de permettre au MINPMEESA de réaliser sa feuille de route et son plan d'actions.

2.3.3. PERFORMANCE GLOBALE DU PROGRAMME EN 2020

De manière globale, l'exécution du programme support s'est faite manière harmonieuse à travers la mise en œuvre de sept actions, lesquelles ont permis d'atteindre un taux d'exécution physique de 70,15 % avec un taux de consommation de 97,64 %.

RÉSULTAT TECHNIQUE OBTENU	70,15%	
TAUX DE RÉALISATION DE L'INDICATEUR	100%	
DOTATION DE CRÉDITS RÉVISÉS:	AE 1 841 459 611	CP 1 841 374 853
(écarts = Dot.init - Dot.rev)	Ecart AE 711 291 488	Ecart CP 711 291 488
CRÉDITS CONSOMMÉS	AE 1 580 294 839	CP 1 580 294 839
TAUX DE CONSOMMATION	97,64 %	97,64 %
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES	L'atteinte des résultats du programme a été possible grâce notamment à : - l'amélioration de la coordination stratégique au sein du ministère; - la mise en place, au niveau de chaque programme, d'un cadre de suivi des actions du programme;	

	- l'utilisation plus efficiente des moyens affectés aux différents programmes; - l'appropriation progressive des normes et principes du budget programme au sein du département ministériel.
PERSPECTIVES 2021	- Amélioration de la gouvernance dans les services du MINPMEESA; - Rationalisation des activités du programme pour plus de pertinence et de visibilité dans la lecture.

2.3.4. PERFORMANCES DÉTAILLÉES DU PROGRAMME PAR ACTIONS POUR L'ANNÉE 2020

Action 01 COORDINATION ET SUIVI DES ACTIVITES DES SERVICES DU MINPMEESA									
OBJECTIF	Améliorer la contribution des structures à la réalisation des programmes								
Indicateur	Intitulé:		Taux de réalisation des activités par les structures techniques				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 80%		
	Unité de mesure		%						
	Année de référence:		2018						
	Valeur de référence:		58.25						
	Année cible:		2022						
	Valeur Cible		100.0						
	Réalisation exercice (Résultat technique):		80%						
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE		
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	
	889 677 665	889 592 907	890 858 707	890 773 949	877 398 956	877 398 956	98,5 %	98,5 %	
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	Contexte marqué par : -L'insuffisance de moyens matériels, financiers et techniques ; -Les blocages de précaution des crédits de l'ordre de 20% sur les indemnités de mission et les lubrifiants qui viennent amoindrir davantage les budgets pourtant insuffisants ; -Le règlement tardif des prestations réalisées (traitement des décomptes) ; -L'absence de normes procédurales qui rend difficile l'évaluation du rendement.								
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extraits)	- Réglementation et contentieux ; - Défense de l'intérêt du ministère ; - Mise en œuvre du contrôle interne GB ; - Mise en œuvre du contrôle interne ; - Paiement des prestations (prise en charge de la dette flottante) ; - Sensibilisation au respect des normes par les PMEESA ; - Mise en œuvre du contrôle interne ; - Supervision de la stratégie de lutte contre la corruption ; - Gestion des ressources humaines matérielles et financières ; - Planification des activités au MINPMEESA ; - Supervision de la stratégie de l'approche genre ; - Veille permanente à la bonne gouvernance ; - Sensibilisation à la lutte contre les MST/SIDA ; - Centralisation et assainissement du fichier du personnel et de la solde.								
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extraits)	-Travail en amont effectué dans les années précédentes ; - Rationalisation de la gestion des ressources.								
Perspectives 2021	- Élaboration des outils de contrôle et d'inspection ; - Mise en œuvre du contrôle interne dans les délégations départementales ; - lutte contre la corruption ; - Planification des activités au MINPMEESA ; - Sensibilisation à la lutte contre les MST/SIDA ; - Centralisation et assainissement du fichier du personnel et de la solde ; - Disponibilité et intégrité du système informatique du MINPMEESA ; - Sensibilisation au respect des normes par les PMEESA ; - Élaboration du manuel de procédure du MINPMEESA ; - Élaboration et suivi de l'exécution du budget.								

Action 02 AMELIORATION DU CADRE ET DES CONDITIONS DE TRAVAIL DES PERSONNELS								
OBJECTIF	Améliorer le rendement et l'épanouissement du personnel au MINPMEESA							
Indicateur	Intitulé:		Nombre de bureaux équipés en matériel informatique et mobilier de bureau				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 62%	
	Unité de mesure		nb					
	Année de référence:		2018					
	Valeur de référence:		140.0					
	Année cible:		2022					
	Valeur Cible		500.0					
	Réalisation exercice (Résultat technique):		170					
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	338 689 000	338 689 000	338 689 000	338 689 000	338 689 000	338 689 000	100 %	100 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	Contexte marqué par : -l'insuffisance de moyens matériels et financiers devant faciliter l'atteinte des objectifs fixés ; -les retards dans la passation des marchés en région à cause de l'appropriation insuffisante des procédures par des acteurs de la chaine ; -les retards dans l'exécution des travaux de construction à cause de la faible capacité financière des prestataires.							
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	- Amélioration du cadre et des conditions de travail des personnels ; - Equipement des structures du MINPMEESA ; - Acquisition du matériel informatique pour les services déconcentrés ; - Amélioration du cadre de travail et du dispositif de sécurité ; - Réhabilitation de l'immeuble rose ; - Installation électrique et réhabilitation dans les services déconcentrés ; - Construction des infrastructures des PMEESA ; - Construction de la Délégation Départementale du Mbam et Inoubou ; - Maitrise d'œuvre de la construction de la Délégation Départementale du Mbam et Inoubou.							
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	- Maturité des projets en termes de la disponibilité des devis, Dossiers d'Appels d'Offres ; - Rationalisation de la gestion des ressources.							
Perspectives 2021	- Equipement des structures des MINPMEESA ; - acquisition de mobilier de bureau ; - acquisition du matériel de bureau ; - Acquisition du matériel informatique de bureau ; - Construction des infrastructures des PMEESA.							

Action 03 ETUDE STRATEGIQUE ET PLANIFICATION AU MINPMEESA

OBJECTIF	Améliorer la qualité et l'efficacité de la dépense au MINPMEESA								
Indicateur	Intitulé:		Documents budgétaires et financiers produits annuellement dans les délais au MINPMEESA				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 80%		
	Unité de mesure		nb						
	Année de référence:		2018						
	Valeur de référence:		7.0						
	Année cible:		2022						
	Valeur Cible		10.0						
	Réalisation exercice (Résultat technique):		8						
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE		
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	
	50 818 578	50 818 578	50 818 578	50 818 578	48 378 308	48 378 308	95,2 %	95,2 %	
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	Dans le cadre du fonctionnement de la chaîne PPBS, il est question d'améliorer de façon globale le processus budgétaire de l'Etat, de disposer de manuels et de guides permettant la réalisation des activités dévolues à la chaîne PPBS et d'harmoniser la terminologie ainsi que les documents types exigés, afin de disposer d'un socle documentaire de planification et de programmation cohérent et structuré.								
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	- Évaluation des performances des programmes ; - Production des documents de planification des programmes ; - Maturation des projets.								
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	- Diligence du Chef de département ministériel dans la prise en compte des propositions faites ; - Intégration effective des coordonnateurs de programmes ; - Rationalisation de la gestion des ressources ; - Organisation des ateliers de travail ; - Encadrement du ministère en charge des finances et du ministère en charge des investissements publics.								
Perspectives 2021	- Elaboration des documents exigibles pour la préparation du budget ; -Suivi de l'exécution du BIP.								

Action 06 DEVELOPPEMENT DU DISPOSITIF DE COMMUNICATION, DE COOPERATION ET DE PARTENARIAT									
OBJECTIF	Améliorer la visibilité et l'accessibilité des informations du MINPMEESA								
Indicateur	Intitulé:		Nombre de plates formes d'information du MINPMEESA				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 75%		
	Unité de mesure		nb						
	Année de référence:		2018						
	Valeur de référence:		3.0						
	Année cible:		2022						
	Valeur Cible		8.0						
	Réalisation exercice (Résultat technique):		6						
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE		
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	
	83 092 693	83 092 693	81 911 651	81 911 651	79 715 299	79 715 299	97,32 %	97,32 %	
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	- Méconnaissance des missions et des activités menées par le MINPMEESA; - Méconnaissance des textes régissant le secteur des PMEESA; - Méconnaissance des programmes existants au MINPMEESA; - Absence d'un plan média du MINPMEESA.								
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extraits)	- Initiation et suivi des conventions ; - Traduction des documents ; - Communication ; - Acquisition du matériel de production ; - Participation du MINPMEESA aux fêtes de la jeunesse, du travail et nationale ; - Réalisation et production du bulletin d'information MINPMEESA info ; - Entretien et veille stratégique sur le site web des CEFCE du MINPMEESA ; - Emissions spécialisées. -								
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extraits)	- Utilisation rationnelle des ressources humaines et budgétaires affectées à l'action; - Insuffisance et inadéquation entre les moyens alloués et les objectifs poursuivis.								
Perspectives 2021	- Coopération et partenariat ; - Initiation et suivi des conventions ; - Revue des conventions et des partenariats du MINPMEESA ; - Traduction des documents du MINPMEESA ; - Réalisation d'un plan média pour la promotion des activités des directions techniques du MINPMEESA et du MINPMEESA ; - Acquisition du matériel de production ; - Participation du MINPMEESA aux fêtes de la jeunesse, du travail, et nationale ; - Réalisation et production du bulletin d'informations « MINPMEESA info » ; - Entretien et veille stratégique sur le site web des CFCE et du MINPMEESA - Emissions spécialisées ; - Site webNews Letter; - Messages spécifiques ; - Couverture médiatique du MINPMEESA.								

Action 08 DEVELOPPEMENT DES TIC AU MINPMEESA

OBJECTIF	Optimiser les échanges administratifs entre différentes structures du MINPMEESA							
Indicateur	Intitulé:		Taux de mise en œuvre du schéma directeur informatique au MINPMEESA				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 80,7	
	Unité de mesure		%					
	Année de référence:		2018					
	Valeur de référence:		52.25					
	Année cible:		2022					
	Valeur Cible		100.0					
	Réalisation exercice (Résultat technique):		80,7					
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	0	0	0	0	20 000 000	20 000 000	100 %	100 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	le contexte de mise en œuvre de cette action a été marqué par la prise en compte de la montée sans cesse croissante du numérique. Toutefois, avec l'obsolescence du schéma directeur informatique du MINPMEESA, cette tâche n'a pas été la plus aisée à réaliser.							
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	- Schéma directeur d'information ; - Acquisition d'un onduleur central ; - Promotion de la gouvernance électronique.							
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	-Expérience accumulée des responsables de la Cellule Informatique ; -Gestion optimale des ressources allouées à la réalisation des opérations.							
Perspectives 2021	- Conception et mise en œuvre d'un système de classement de la documentation pour le MINPMEESA ; - Collecte, centralisation, diffusion et conservation des documents du MINPMEESA ; - Aménagement d'une grande salle consacrée uniquement à la gestion des documents et des archives du MINPMEESA ; - Equipement de la salle d'archive ; - Schéma directeur informatique - Entretien et petites réparations des installations et matériels et télécommunications sécurisation du système d'information du MINPMEESA ; - Promotion de la gouvernance électronique.							

Action 09 DEVELOPPEMENT DU SYSTEME D'INFORMATION STATISTIQUE AU MINPMEESA									
OBJECTIF	Mettre en place un dispositif fonctionnel de remontée et de diffusion des informations statistiques au MINPMEESA								
Indicateur	Intitulé:		production annuel de l'annuaire statistique et de la note de conjoncture				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 100		
	Unité de mesure		nb						
	Année de référence:		2018						
	Valeur de référence:		2.0						
	Année cible:		2022						
	Valeur Cible		3.0						
	Réalisation exercice (Résultat technique):		2						
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE		
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	
	10 301 736	10 301 736	10 301 736	10 301 736	10 301 736	10 301 736	100 %	100 %	
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	Opérationnalisation du système de collecte, de production et de diffusion des données statistiques sur les PMEESA.								
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	- Elaboration, production et diffusion de l'annuaire statistique du MINPMEESA 2020; - Elaboration, production et diffusion des notes de conjoncture du MINPMEESA 2020 ; - Actualisation du système de données statistiques sur les PMEESA (SYSCOL).								
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	Utilisation rationnelle des ressources affectées à la réalisation de cette action.								
Perspectives 2021	- Élaboration de l'inventaire générale de base du MINPMEESA ; - Élaboration des répertoires des projets ; - Mise en réseau des services déconcentrés, des CTD, et des services centraux, dans le cadre de la gestion de la banque des projets ; - Actualisation du système d'information du MINPMEESA ; - Élaboration de l'annuaire statistique 2021; - Production des notes de conjoncture trimestrielle pour 2021.								

Action 10 DEVELOPPEMENT DES RESSOURCES HUMAINES

OBJECTIF	Nombre de session de formation organisées								
Indicateur	Intitulé:		Nombre de sessions de formation organisées				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 86,7%		
	Unité de mesure		nb						
	Année de référence:		2018						
	Valeur de référence:		20.0						
	Année cible:		2022						
	Valeur Cible		30.0						
	Réalisation exercice (Résultat technique):		10						
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE		
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	
	246 039 598	246 039 598	468 879 939	468 879 939	225 811 440	225 811 440	91,78 %	91,78 %	
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	Insuffisance et inadéquation entre les moyens alloués et les objectifs poursuivis.								
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	- Action sociale ; - Fonctionnement de la mutuelle du MINPMEESA ; - Gestion des ressources humaines ; - Formations bourses et stages ; - Gestion de la solde.								
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	- Insuffisance des moyens alloués pour atteindre les objectifs poursuivis ; - Utilisation rationnelle des ressources humaines et budgétaires affectées à l'action.								
Perspectives 2021	- Action sociale ; - Fonctionnement de la mutuelle du MINPMEESA ; - Gestion des ressources humaines ; - Formation bourses et stages ; - gestion de la solde.								

3. BILAN STRATEGIQUE ET PERSPECTIVES

Le MINPMEESA entend poursuivre sa politique de développement de la PME, continuer la promotion de l'Economie Sociale et améliorer la qualité et surtout, la visibilité de l'Artisanat à l'échelle nationale et internationale. Plusieurs programmes et projets en cours au MINPMEESA sont orientés vers ces objectifs. Il s'agit en amont de mettre en adéquation les savoirs et les savoir-faire, c'est le pari pris en rapprochant d'une part les étudiants de l'environnement de l'entreprise (les produits des incubateurs....) et d'autre part l'opérationnalisation de la pépinière publique pilote d'Edéa.

En aval, les instruments tels que la BSTP doivent améliorer de façon significative la compétitivité des PME par la promotion de la sous-traitance. Il s'agira de poursuivre le profilage et la mise à niveau des PME, mettre en relation les preneurs d'ordre et les donneurs d'ordre. Le MINPMEESA à travers le programme TRANSFAGRI, contribue déjà à la mise en place des cadres de concertations dans les bassins de production du centre et de l'ouest/nord-ouest; Ceci, à travers la mobilisation des acteurs clés que sont les banques, les micro-finances, les promoteurs de PME et les élites administratives.

Avec l'Agence de Promotion des PME qui est chargée d'exécuter les programmes de promotion des PME, Le MINPMEESA s'est fixé pour objectif d'améliorer la qualité des services offerts par les CFCE opérationnels. De plus, la plateforme de création des entreprises en ligne « MyBusiness.cm » est déjà opérationnelle dans les CFCE de Yaoundé, de Douala et de Garoua. Son objectif est la dématérialisation des procédures et la réduction des délais de création d'entreprises dans lesdits centres.

La promotion de l'Artisanat n'est pas en reste. L'ensemble des sites dédiés à la promotion et à la mise à niveau des artisans Camerounais en création et d'autres fonctionnels, avec Certains responsables installés, illustrent à n'en point douter la volonté des pouvoirs publics de mieux structurer le secteur de l'Artisanat.

La loi cadre régissant l'économie sociale qui est une véritable boussole de ce secteur, vient ainsi fixer les orientations générales applicables aux activités économiques menées par les organisations et les entreprises, fondées sur des principes de solidarité et de participation tout en recherchant l'intérêt collectif de leurs membres, est une illustration aussi de la volonté des pouvoirs publics de mieux structurer ledit secteur.

3.1. RAPPROCHEMENT DES RÉSULTATS OBTENUS AVEC L'OBJECTIF STRATÉGIQUE DU MINISTÈRE

La contribution du MINPMEESA à l'atteinte de l'objectif du sous-secteur, "**Industrie et Services**" tel que fixé par le DSCE, à savoir contribuer à la densification du tissu national des PME avec la création de 11 913 (onze mille neuf cent treize) entreprises en 2020, le profilage/reprofilage de 250 (deux cent cinquante) PME, l'accompagnement de 984 (huit cents quatre-vingt-quatre) PME Agricoles et Agroalimentaires, l'octroi de plus de 236 (deux cent trente-six) appuis financiers à des Organisations de l'Economie Sociale (OES), et la distribution

de 11 259 cartes d'artisans en 2020.

Pour ce faire, le MINPMEESA entend prioritairement poursuivre avec un certain nombre d'actions notamment, étendre la création en ligne des entreprises dans tous les CFCE, de poursuivre l'opérationnalisation de la pépinière publique pilote d'Edéa, de finir d'aménager et d'équiper les villages artisanaux de Foumban, Bafoussam, Ngaoundéré, Bamenda, Bertoua. Comme effet direct, il faut noter la création de plus de 20 000 emplois directs induits par les nouvelles entreprises créées dans le CFCE, la Caisse Nationale de Prévoyance Sociale étant partie intégrante du processus de création d'entreprises et obligation est faite aux promoteurs d'immatriculer leurs employés lors de la création de leurs structures.

3.2. LEÇONS APPRISSES

Ø Programme 511: promotion de l'initiative privée et amélioration de la compétitivité des PME

- Pour ce qui est du programme 511 il faut dire que, les organes en charge de la mise à niveau qui sont déjà opérationnels nous ont permis d'obtenir des résultats satisfaisants par rapport à nos prévisions en regardant le taux de réalisation de l'indicateur. Il a donc été important de revoir les prévisions en termes de cible ;
- L'absence d'un programme de communication ne permet pas la sensibilisation et l'appropriation des opportunités qu'offrent le MINPMEESA et ses structures rattachées aux acteurs des PMEESA ;
- La bonne formulation des indicateurs permet un meilleur renseignement de ceux-ci, et une meilleure visibilité en termes d'impact des actions retenues dans le budget. Un mauvais indicateur éloigne de la réalité exprimée par les activités menées ;
- Le faible niveau de sensibilisation du public sur les CFCE est causé par l'insuffisance des moyens de déploiement dans les médias ;
- L'absence des moyens de locomotion dans les Délégations Départementales ne facilite pas les descentes sur le terrain ;
- La non déclaration de cessation d'activités de certaines PME ne facilite pas la collecte des données statistiques sur le terrain ;
- la collecte difficile des informations nécessaires à l'enregistrement au Fichier National des PME des entreprises déjà créées ;
- la difficulté de mettre en oeuvre les activités transférés au MINPMEESA dont les ressources sont gérées par d'autres administrations (PROMOTE et FIAC).

Ø Programme 513 : promotion de l'Artisanat et de l'Economie Sociale

Ce programme a fait l'objet des séances de brainstorming avec les équipes accompagnateurs

du MINEPAT-MINFI, pour la reformulation des actions. Beaucoup d'efforts ont été fait pour que de manière rigoureuse, nous reformulions les cibles sur la base des objectifs réels et du potentiel du département ministériel.

La promulgation de la loi sur l'économie sociale vient rendre favorable la mise en œuvre de toute initiative en faveur de ces acteurs. L'illustration est faite avec les appuis financiers et la mise en place du PNDES. En effet le département ministériel dans le cadre de cette activité se heurte à la réticence des élus municipaux qui dans la grande partie ne maîtrisent pas encore le concept d'Organisation de l'Economie Sociale de même que leur impact sur le développement local.

Ø Programme 514 : Gouvernance et appui institutionnel au sous secteur des PMEESA

Dans ce programme, la leçon principale à retenir est une plus grande appropriation du budget programme par les personnels du département ministériel. Certaines activités menées par les prestataires et non en régies ne sont pas toujours bien exécutées.

3.3. PERSPECTIVES 2021

Ø Programme 511: promotion de l'initiative privée et amélioration de la compétitivité des PME

- Poursuivre la consolidation des activités de l'Agence de Promotion des PME (APME);
- Poursuivre avec l'accompagnement des PME à la sous-traitance;
- Finaliser la construction d'une pépinière nationale pilote devant servir de référence à toutes les initiatives de pépinières privées ;
- Assurer, à travers le programme EMPRETEC, la formation d'au moins 200 (deux cents) promoteurs, dont 30% des jeunes ;
- Continuer avec la vulgarisation des Centres de Gestion Agréés ;
 - Poursuivre et consolider toutes les activités de création d'entreprises dans les CFCE et en ligne ;
- Lancer les opérations d'enregistrement des PME dans le Fichier National;
 - Développer davantage l'accompagnement des PME Agricoles et Agroalimentaires dans le cadre de TRANSFAGRI logé à l'APME ;
- Accompagner 300 d'unités de production et de transformation dans le cadre du Programme d'Appui à la Création et au Développement des PME de Transformation et de Conservation des Produits locaux de Consommation de Masse (PACD/PME);
- Fournir l'assistance conseil à 150 (cent cinquante) promoteurs des PME dans l'élaboration des documents comptables à travers les Centres de Gestion Agréés (CGA);
- Poursuivre et consolider toutes les activités de sensibilisation des promoteurs pour l'adhésion dans les Centres de Gestion Agréés (CGA) ;

- Poursuivre avec la mise en œuvre de la seconde phase du projet KAIZEN par la formation des consultants en vue de l'encadrement d'un plus grand nombre de PME ;
 - Vulgariser le kit du jeune entrepreneur ;
- Organiser la 3ème édition de la semaine mondiale de l'entrepreneuriat au Cameroun;
- Organiser les journées de la Coopération et du Partenariat ;
- Poursuivre avec les appuis directs octroyés aux TPE rurales et urbaines ;
- Poursuivre avec la mise en place d'un dispositif de financement pour les incubateurs logés dans les établissements universitaires dans le cadre du programme national d'incubation ;
- Vulgariser les textes juridiques en faveur des PME;
- Externaliser l'hébergement du FNPME;
- Accompagner et agréer les structures privées d'incubation;
- Organiser un colloque scientifique sur les dispositifs d'appui financier et non financier en faveur de l'entrepreneuriat.

Ø Programme 513 : promotion de l'Artisanat et de l'Economie Sociale

- Poursuivre l'opérationnalisation de la galerie virtuelle à travers la vente en ligne des produits des artisans dans tous les villages artisanaux fonctionnels, en améliorant la qualité des objets artisanaux par le respect des normes internationales;
- Organiser le Salon International de l'Artisanat du Cameroun (SIARC) 2021;
- Mettre en œuvre des conventions (avec le MINRESI, l'ANACOM et le FEICOM) ;
- Participer au SIAO et autres salons internationaux ;
- Contribuer au CODEPA ;
- Réviser la loi sur l'artisanat ;
- Accorder une subvention à l'ANOR pour l'élaboration des normes des produits artisanaux à fort potentiel ;
- Poursuivre avec des activités de mise à niveau des membres des OES et d'octroi des appuis aux initiatives locales de développement (octroyer au moins 155 appuis) ;
- Poursuivre la mise en place du Programme National de Promotion de l'Économie Sociale par l'élaboration du cahier de charge dudit programme ;
- Vulgariser la loi sur l'Economie Sociale au travers des campagnes de sensibilisation ;
- Continuer à renforcer les capacités des exécutifs communaux pour la promotion de l'économie sociale dans les Collectivités Territoriales Décentralisées ;
- Poursuivre la sensibilisation et la formation des jeunes et des femmes à la création et à la gestion des sociétés coopératives.
- Aménager les espaces vers et parking dans les VA de Foumban, Bamenda et Ngaoundéré ;
- Construire une clôture au village artisanal de Bafoussam ;
- Electrifier, et construire un système d'alimentation en eau potable au village artisanal

de Foumban ;

- Mettre en place un guichet unique pour la facilitation de l'exportation et l'exposition des produits artisanaux ;
- Equiper les villages artisanaux en mobiliers de bureau, matériels informatiques (Foumban, Ngaoundéré, Bertoua);
- Réhabiliter la vitrine artisanale de Ngaoundéré.
- Développer une plateforme d'enregistrement des artisans ;
- Elaborer des mesures d'incitation à la migration des UPI vers le secteur formel ;
- Poursuivre la production des cartes professionnelles aux artisans pour faciliter l'accès au statut d'entrepreneur ;
- Poursuivre la formation des artisans à la tenue de la comptabilité (préciser le nombre);
- Continuer l'accompagnement des acteurs chargés de l'enregistrement des artisans dans les registres communaux ;
- Mettre en place du dispositif de sécurité incendie dans les villages artisanaux ;
- Elaborer une stratégie de communication.

Ø Programme 514 : Gouvernance et appui institutionnel au sous secteur des PMEESA

- Renforcer les capacités du personnel pour une meilleure maîtrise des procédures Budgétaires et financières, et aussi assurer un suivi évaluation de la réalisation des Projets des OES financés ;
- Améliorer le système de collecte des données dans le secteur des PMEESA ;
 - Finaliser la stratégie ministérielle.
 - Equiper les services centraux et déconcentrés en matériel informatique, en matériel et mobilier de bureau ;
- Construire et réhabiliter certains services déconcentrés ;
 - Développer les Ressources Humaines par la mise en œuvre du plan de formation dont l'élaboration a pris en compte l'adéquation entre les postes occupés et les formations ciblées ;
- Supprimer les dépenses superflues afin de réaliser des économies budgétaires pour une meilleure gouvernance et la réduction des dépenses publiques.